



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 16 mars 2011 — N° 4

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme St-Pierre (Acadie) fait une déclaration afin de souligner les lauréats de la 13^e édition de la soirée des Jutra.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le film Incendies de M. Denis Villeneuve.

M. Carrière (Chapleau) fait une déclaration concernant le 30^e anniversaire de Option Femmes Emploi de l'Outaouais.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration concernant la Création Normétal.

M. Caire (La Peltre) fait une déclaration concernant le 70^e anniversaire du Mouvement scout de l'Ancienne-Lorette.

16 mars 2011

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant la création du Centre de santé et de services sociaux Alphonse-Desjardins.

M. Bérubé (Matane) fait une déclaration concernant la réussite des étudiants du programme de soins infirmiers du Cégep de Matane.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la déficience intellectuelle.

Mme Malavoy (Taillon) fait une déclaration concernant la Journée de la femme « Toujours en marche pour le respect de nos droits ».

M. Huot (Vanier) fait une déclaration afin de souligner l'engagement pédagogique de M. Christian Faucher, enseignant à l'école secondaire Vanier.

À 9 h 57, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

16 mars 2011

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action d'Emploi-Québec 2010-2011.

(Dépôt n° 50-20110316)

M. Moreau, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information, dépose :

La proposition gouvernementale relative à la délimitation des circonscriptions électorales au Québec.

(Dépôt n° 51-20110316)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 décembre 2010 par M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), concernant la création et le maintien d'emplois syndiqués de qualité en échange de l'exploitation des richesses naturelles.

(Dépôt n° 52-20110316)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 décembre 2010 par Mme Beaudoin (Mirabel), concernant la protection de la région d'Oka contre tout projet de développement minier.

(Dépôt n° 53-20110316)

M. le président dépose :

La liste des documents dont la loi prescrit le dépôt à l'Assemblée.

(Dépôt n° 54-20110316)

16 mars 2011

Dépôts de pétitions

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 895 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le congé parental dans le cas d'une naissance multiple.

(Dépôt n° 55-20110316)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Doyer (Matapédia) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 222 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le projet d'implantation d'une garderie à Sayabec.

(Dépôt n° 56-20110316)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 3 514 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le congé parental dans le cas d'une naissance multiple.

(Dépôt n° 57-20110316)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 926 citoyens et citoyennes de Saint-Jean-Port-Joli et de ses environs, concernant l'urgence de Saint-Jean-Port-Joli.

(Dépôt n° 58-20110316)

16 mars 2011

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Roy (Lotbinière), conjointement avec M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère la primauté de l'institution qu'est le Directeur général des élections pour la délimitation de la carte électorale et qu'elle confirme qu'une carte électorale délimitée par un projet de loi plutôt que par le DGEQ serait illégitime.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement et du consentement de l'Assemblée, le vote est reporté à la période des affaires courantes du mardi 22 mars 2011.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, conjointement avec M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée de l'aérospatiale à Québec, organisée par Aéro-Montréal;

16 mars 2011

QU'elle souligne l'importance de l'industrie aérospatiale québécoise qui procure des emplois de haute qualité à plus de 40 000 Québécois et génère un chiffre d'affaires de près de 12 milliards de dollars annuellement, soit environ 50 % des emplois et 60 % de la production canadienne totale;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse la capacité d'innovation exceptionnelle du secteur aérospatial au Québec et son leadership en recherche et développement, faisant d'elle une industrie de haute technologie et porteuse d'avenir.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article et 145 du Règlement, M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 94, Loi établissant les balises encadrant les demandes d'accommodement dans l'Administration gouvernementale et dans certains établissements.

16 mars 2011

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Marceau (Rousseau), conjointement avec M. Paquet, ministre délégué aux Finances, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltre) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de M. Gilles Dostaler, économiste de réputation internationale et professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) décédé le 26 février dernier;

QU'elle reconnaisse l'apport exceptionnel de ses travaux à l'avancement de l'histoire de la pensée économique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Chagnon, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Caire (La Peltre), conjointement avec Mme Maltais (Taschereau), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant le projet de loi n° 394, Loi sur l'Agence québécoise du cancer; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

16 mars 2011

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 15 mars 2011 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dubourg (Viau) dépose :

Un extrait du site Web de l'agence de presse Médiamosaïque, en date du 13 janvier 2011, intitulé « Le Québec, un allié exemplaire d'Haïti en Amérique du Nord ».

(Dépôt n° 59-20110316)

À 13 heures, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

16 mars 2011

Les travaux reprennent à 15 h 01.

Débat sur le discours d'ouverture

L'Assemblée poursuit le débat sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, Mme Maltais (Taschereau) présente la motion suivante pour formuler un grief :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son incapacité à apporter des solutions aux problèmes du système de santé québécois, particulièrement à celui de l'engorgement des urgences, son aveuglement face à la privatisation des services publics de santé et son maintien de la contribution santé.

Le débat se poursuit sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget), Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Maltais (Taschereau) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

16 mars 2011

À 17 h 59, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 17 mars 2011, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES